



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Auvergne-Rhône-Alpes | 2015

Aoste – Contournement d’Aoste, RD 592 et RD 1516 Opération préventive de diagnostic (2015)

Stéphane Bleu



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/98433>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Stéphane Bleu, « Aoste – Contournement d’Aoste, RD 592 et RD 1516 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 18 février 2021, consulté le 25 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/98433>

Ce document a été généré automatiquement le 25 août 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Aoste – Contournement d'Aoste, RD 592 et RD 1516

Opération préventive de diagnostic (2015)

Stéphane Bleu

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Cette campagne d'évaluation archéologique, menée aux lieux-dits « Romagnière, Les Manges Nord », sur l'emprise du projet de déviation d'Aoste, a couvert une superficie de 53 000 m² d'emprise, sur des parcelles appartenant à la section cadastrale Y. Lors de cette évaluation, 67 sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise, soit 10,4 %, soustraction faite des zones sur lesquelles nous ne pouvions intervenir pour différentes raisons.
- 2 Les parcelles correspondant à l'emprise sont situées dans la vaste plaine alluviale des Basses Terres, synthèse complexe des divagations du Rhône et de son affluent principal le Guiers au cours du temps. La limite sud de cette plaine est matérialisée par l'émergence des coteaux molassiques des Terres Froides culminant vers 245 m, sur lesquels s'appuient les villages : Aoste, Granieu... Il s'agit d'un secteur où convergent les eaux de plusieurs affluents du Rhône (Le Guiers, la Bièvre, le ruisseau de Guindan, le ruisseau de la Cuisinière).
- 3 L'emprise a été scindée en deux zones distinctes, en raison de la présence de la RN 6. La zone nord correspond aux parcelles 9 (S. 20 à 45), 20 (Sd. 9 à 19), 129 (S. 1 à 8), 130 (S. 7, 8) ; la zone sud regroupe les parcelles 465 (S. 101 à 104), 466 (S. 104 à 117), 467 (S. 119), 468 (S. 118 à 121), 1076 (S. 122). Il n'a pas été possible d'intervenir sur les parcelles : 111, 176, 177, 1209, 1155 et 1156, et, enfin, 1228 ; en raison de contraintes écologiques ou liées à la présence de l'usine AMD.
- 4 Dans la plaine, de nombreux vestiges gallo-romains ont été repérés lors de prospections dans les champs (Bleu 1998 ; Bleu 2003), à l'occasion d'anciens travaux d'aménagement

ou des différentes études réalisées dans le cadre du PCR « Peuplement et milieu en bas Dauphiné (Isle Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne » dirigé par J.-F. Berger. L'opération, essentiellement motivée par la proximité de l'agglomération secondaire antique d'*Augustum* (Aoste), présentait donc de fortes chances de mettre au jour des habitats pré- et protohistoriques de bord de rivières et des habitats antiques périphériques au *vicus* dans un secteur très sensible.

- 5 Le dépouillement des photographies aériennes de l'IGN réalisé en amont de l'opération faisait apparaître de nombreuses traces d'hydrographie fossile dans le secteur de notre emprise, correspondant vraisemblablement à d'anciens cours du Guiers, de la Bièvre et/ou Guindan. Les séquences pédosédimentaires étudiées ont permis de mettre en évidence la présence de nappes graveleuses alluviales des deux cours d'eau que sont le Guiers et la Bièvre, correspondant vraisemblablement à la fin de la période protohistorique ou tout début de l'époque romaine (La Tène/I^{er} s.).
- 6 La vaste emprise de cette campagne de diagnostic a donc permis d'appréhender pour partie l'organisation spatiale de ce terroir et d'une partie de l'agglomération antique. Les niveaux de creusement ou d'apparition des structures indiquent qu'elles ne sont pas contemporaines et peuvent être, pour le moment, datées d'au moins cinq périodes distinctes (Protohistoire (fin), Antiquité (début et Haut-Empire), post-antiques, XIX^e-XX^e s.). Les indications fournies par ce corpus d'indices ne permettent pour l'instant que de formuler des hypothèses d'organisation de l'espace lors de ces différentes périodes. Il est cependant possible d'affirmer que toute la zone de l'emprise a bien été occupée depuis le tout début de l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours, avec une nette accentuation en se rapprochant du bourg actuel qui correspond à peu près à l'agglomération antique. Il est donc parfaitement clair que les potentialités de découvertes d'autres vestiges liés à des occupations et/ou fréquentations sur l'emprise du projet sont fortes, même s'il doit s'agir plus spécialement de structures agraires pour la zone nord.

La période protohistorique

- 7 Le terrain correspondant à la zone nord occupe une position de début de plaine alluviale humide qui ne semble pas avoir été très attractive avant le début de notre ère. Les études réalisées dans le cadre du PCR « Peuplement et milieu en bas Dauphiné (Isle Crémieu) de l'apparition de l'agriculture à l'époque moderne » ont montré que le Guiers, la Bièvre et le Guindan ont régulièrement débordé au cours des périodes précédant l'Antiquité, occasionnant de graves inondations et rendant difficile l'exploitation des terres de la plaine alluviale. Les séquences pédosédimentaires étudiées ont permis de mettre en évidence la présence de nappes graveleuses alluviales des deux cours d'eau que sont le Guiers et la Bièvre correspondant vraisemblablement à la fin de la période protohistorique ou au tout début de l'époque romaine (La Tène/I^{er} s.). Dans son avancée septentrionale, le Guiers a recoupé, semble-t-il, la stratigraphie de la Bièvre et déposé sa charge selon un modèle tressé en multiples chenaux peu profonds (plaine de tressage ou de métamorphose).
- 8 Aucune construction de la Protohistoire ou des II^e-I^{er} s. av. J.-C. n'a été repérée. Cette absence confirme le statut rural préromain de ce secteur envahi par au moins cinq paléochenaux. Les structures attribuées à la période la plus ancienne sont peu

nombreuses et semblent remonter à la phase finale de la période de La Tène ou au tout début de l'Antiquité gallo-romaine.

La période antique

- 9 Suite aux constatations qui précèdent, il n'est donc pas étonnant que les structures agraires d'époque romaine identifiées sur le tracé de l'opération soient si peu nombreuses. Pour la zone nord, il s'agit principalement d'une simple fosse, de quelques pierres de calcaire coquillé, d'un peu de charbon de bois et d'un fossé. Deux paléosols attribuables à l'antiquité ont également été identifiés qui témoignent, pour le premier paléosol, d'une première mise en valeur de ces terrains par essartage et pour le deuxième, un sol peu évolué pédologiquement, mais probablement fréquenté durant l'Antiquité (tessons du Haut-Empire). En zone sud, quelques structures (fosses, sépulture d'équidé) ont également été identifiées mais n'ont pu faire l'objet de recherches approfondies en raison de l'ennoisement des sondages.
- 10 Suite à la phase 2, on peut maintenant indiquer clairement que les paléochenaux dont les tracés ont été reconstitués à partir de divers éléments connus par ailleurs (Berger 2003 ; Berger 2010), en particulier celui dit « protohistorique », n'ont pas été retrouvés sur cette portion du contournement.
- 11 On suppose que d'importants travaux de canalisation ont été réalisés sur le Guiers et la Bièvre pendant l'Antiquité. Le cours du Guiers, qui passait au pied de l'*oppidum* gaulois, aurait été détourné au tout début de l'époque romaine, pour prendre un tracé beaucoup plus oriental. Une bande nord-ouest – sud-est est notamment bien visible en photo aérienne. Identifiée dans un premier temps comme un éventuel « canal antique » (Gaucher 2007 ; Bleu 2015) comme semblaient l'indiquer les coupes d'un fossé profond relevées à plusieurs reprises (opérations de « Les Manges nord » et « Granieu La Ville »), la structure 1005 serait beaucoup plus complexe que prévue. En fait, un aménagement préalable gallo-romain d'une largeur indéterminée sur environ 3 m de profondeur (fossé/collecteur ? canal ?) aurait chenalisé dans un deuxième temps les eaux de divers affluents du Rhône (Guiers, Bièvre, Guindan), ce qui aurait le mérite d'expliquer la grossièreté des dépôts observés dans la structure et les traces d'arrachement. Apparue directement sous la terre végétale et fossilisée dans le cadastre de la commune de Granieu (Bleu 2015), la structure pourrait, semble-t-il, avoir perduré (sous quelle forme ?) jusqu'à une époque assez récente.
- 12 Lors de la phase 2, un méandre de la Bièvre était actif à proximité des vestiges du secteur sud de l'emprise, où il a été utilisé comme dépotoir, et dont les dépôts de débordement mêlés à des artefacts remaniés ont recouvert les vestiges. La présence de ce dernier avait été évoqué dans le contre-rendu géoarchéologique de la phase 1, mais surtout pour la période protohistorique.
- 13 Il semble maintenant bien établi que ce dernier fonctionnait toujours durant l'époque gallo-romaine et son tracé a dû perdurer quasiment jusqu'à l'époque actuelle, puisqu'il figure encore sur le cadastre napoléonien et peut se recaler relativement facilement sur ce dernier.
- 14 Lors de la phase 2, les observations ont permis de démontrer l'existence de quartiers d'habitations de l'agglomération antique, sans doute bâtis dès le milieu, voire la deuxième moitié, du I^{er} s. De ces constructions subsistent quelques murs, une base de pilier, des sols de maisons, des fours et des fosses, ainsi qu'un important niveau de

destruction/démolition du site. Les habitations sont, semble-t-il, abandonnées au tout début du III^e s., comme semble l'indiquer la présence de quelques céramiques à revêtement argileux retrouvées dans la couche de destruction.

- 15 Pour la phase 2, plusieurs niveaux de sol ou de travail ont été identifiés. Ils sont recouverts par la couche d'occupation antique, puis par la couche (remblai ?) constituée de dépôts alluviaux anthropisés post-antique qui a livré de la céramique du XVI^e s. Il est à remarquer que, contrairement à la zone diagnostiquée au sud de la route lors de la phase 1, aucune trace de murs n'a été détectée, ce qui pourrait indiquer un changement de type d'occupation. Lors de cette même phase de l'opération, deux alignements perpendiculaires de pieux (cinq pour le sondage 1 et trois pour le sondage 2), recouverts par ce même niveau de nivellement et installés dans une tranchée ou sablière, sont apparus au fond du sondage. La tranchée du sondage 1 est creusée dans le terrain naturel et entame légèrement le bord d'un fossé plus ancien dont elle reprend l'orientation. Une fois cette double-limite franchie, la stratigraphie change totalement au sud-ouest ; on ne retrouve plus alors l'enchevêtrement de niveaux de sol et de fosses que l'on a observé au nord-est en fond de sondage.
- 16 En effet, à partir de cette « limite », il n'y a plus que des niveaux superposés de cailloutis relativement compacts correspondant, soit à des niveaux alluvionnaires compactés, soit, plus vraisemblablement, à des niveaux de remblais constitués de cailloutis alluvionnaire pouvant indiquer des apports importants pour protéger les zones d'habitat d'éventuels débordements de la Bièvre, ou éventuellement aux recharges d'une voie d'orientation nord-ouest – sud-est.
- 17 Au vu de son orientation, cette dernière ne pourrait correspondre à la voie de Lyon, par La Tour-du-Pin orientée ouest-est, mais plutôt à une voie secondaire se dirigeant en direction de Lyon, par Granieu (La « Grande vie » ?). Malheureusement, les conditions du diagnostic n'ont pas permis de définir plus précisément la nature précise de cette limite qui est cependant essentielle, puisque au-delà, on ne trouve plus, semble-t-il, l'occupation gallo-romaine. Une structure étonnante a également été identifiée à la périphérie immédiate des habitations. Il s'agit d'un fossé qui compte plusieurs vases, dont certains presque intacts. De tels dépôts de vases (bornage et/ou dépôt votif ?) dans un fossé sont connus en Gaule depuis le second âge du Fer, en contexte domestique (Gransar 2007) et agraire (Landry sous presse). À l'époque romaine, ces gestes existent également, et font écho à toute une nébuleuse de rites et de symbolismes, qui accompagnent sans exclusion des préoccupations d'ordre pratique (marquage de propriété, délimitation d'espaces...). Un dépôt de bornage immédiatement postérieur à la conquête de la Province a ainsi récemment été fouillé à Rumilly en Haute-Savoie (Landry *ibid.*). Le cas du fossé F3115 d'Aoste pourrait constituer un exemple susceptible de nous renseigner sur les gestes réservés à des espaces en marge immédiate d'une importante agglomération.

La période post-antique

- 18 Pour la période post-antique, les photographies aériennes de l'IGN qui font apparaître de nombreuses traces d'hydrographie fossile, permettent d'identifier un important paléochenal (du Guiers et/ou du Guindan ?) (structure F.1052) traversant du nord-ouest au sud-est la zone nord de notre emprise, alors que les anciens chenaux liés au Guiers avaient cessé de fonctionner. Les sondages ont également permis d'identifier, à l'extrémité méridionale de la zone sud de notre emprise, une aire aménagée rectiligne,

sur laquelle reposaient quelques tessons, qui pourrait correspondre à un ancien chemin.

- 19 Les structures ont été, dans un premier temps, datées de l'Antiquité, mais leur insertion stratigraphique et la présence d'un tesson qui pourrait être médiéval, infirme cette attribution. Il ne peut donc s'agir d'une ruelle en rapport avec les structures antiques proches.
- 20 Lors de la phase 2, un autre paléochenal post-antique a été identifié au nord de notre emprise, prenant une direction est-ouest qui ne peut qu'incomber au Guiers et sortant probablement de son lit ordinaire sous l'effet d'une hydrologie abondante et durable, peut-être une péjoration climatique (Petit Âge glaciaire ?) ou encore d'une canalisation. D'après l'interprétation d'une photographie aérienne, ce dernier semble se poursuivre vers l'ouest, puis brutalement bifurquer vers le nord/nord-ouest (tache plus sombre) pour se diriger quasiment tout droit (canalisation ?) en direction du paléocours du Rhône localisé plus au nord qui a peut-être assuré un écoulement maîtrisé des eaux en aval par l'ombilic des Basses-Terres.

Les XIX^e-XX^e s.

- 21 De nombreuses tranchées réalisées sur l'emprise du projet au cours de l'opération ont permis d'identifier plusieurs faits des XIX^e-XX^e s. Aucune datation n'a pu être clairement établie, du fait de l'absence de mobilier retrouvé dans les structures et les niveaux alentours ; seule l'insertion stratigraphique permet d'avancer cette hypothèse chronologique. Cependant, là encore, il faut prendre les différentes datations des structures avec beaucoup de prudence. La répartition typologique des vestiges est la suivante : 13 structures hydrauliques fossiles (fossés parcellaire et/ou de drainage), 6 en zone sud et sept en zone nord de la phase 1, et deux lors de la phase 2.
- 22 Enfin, les terrains sont mis en culture et au sud de la phase 2, les remblais contemporains de l'usine nous privent de la stratigraphie naturelle dans la zone sud.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtms20Av82PY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcMAzwfcMyS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4vmcwIU4yP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYEBzGKTPit>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtv7wqGBX9r>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSE0sKffhOM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4GtjAItlOn>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZig4pNZk7B>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt7Rc5oHkk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtgJvAbEFhK7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSxe2PZMWR8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM9HMQTGV>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDpSNLz1mSr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIxHmbVwDYW>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtaGBUR5Ekx1>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIqEHwJLuq0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtB9St4P5oUc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRSkVB0xGL9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxhiROcXtaM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjclbYvph1S>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteJil6BxaFN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYqRY0jHNjP>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjNthkbl8NF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtTdUmznVQcW>

Année de l'opération : 2015

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxVmyWBblQq>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIkSWVMVuqB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH5r3FYBpwe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0auHUwTKix>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtOA7J729U5c>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

AUTEURS

STÉPHANE BLEU

Inrap